

# Propriétaire forestier sylviculteur

Pour quelles raisons  
établir une demande de  
numéro de SIRET ?



# Je vends du bois

- ✓ La moyenne des recettes annuelles sur années consécutives est **inférieure** à 46 000 € :

Je bénéficie du **remboursement forfaitaire de TVA**  
ou opte pour un **assujettissement volontaire**

- ✓ La moyenne des recettes annuelles sur années consécutives est **supérieure** à 46 000 € :

Je suis **obligatoirement assujetti** à la TVA

# Le Régime de l'assujettissement à la TVA

## Assujettissement OBLIGATOIRE

- Applicable par périodes glissantes de 3 ans,

## Assujettissement VOLONTAIRE

- Applicable par périodes de 3 ans et renouvelable par périodes de 5 ans,
  - Dans les 2 cas, le propriétaire forestier sylviculteur supporte la TVA sur ses achats et facture la TVA sur ses ventes de bois.
  - Le propriétaire forestier sylviculteur opte pour le **régime simplifié agricole**, il établit une déclaration annuelle de TVA avant le 5 mai de chaque année (déclarations dématérialisées obligatoirement effectuées par internet).

## Le Régime du remboursement forfaitaire de TVA

Le propriétaire forestier sylviculteur non assujetti à la TVA peut demander au Centre des Impôts dont dépend sa propriété boisée, le **remboursement forfaitaire de la TVA** correspondant à 4,43 % du montant des ventes de bois encaissées l'année n -1.

Le sylviculteur supporte la TVA sur ses achats mais ne la facture pas sur ses ventes : son centre des impôts lui rembourse donc forfaitairement la TVA payée.

Plus de renseignements sur les modalités de déclaration : <https://www.sylvaexpertise.fr/infos-pratiques/tva-en-foret/>

# J'entreprends un projet de boisement

- ✓ Je dispose d'un numéro de SIRET (exploitant agricole) mais ne suis **pas assujetti à la TVA**

*Je bénéficie des taux réduits de TVA applicables sur certains travaux sylvicoles*

- ✓ Je dispose d'un numéro de SIRET et suis **assujetti à la TVA**

*Je bénéficie des taux réduits de TVA applicables sur certains travaux sylvicoles*

*Je récupère la TVA acquittée sur l'ensemble des travaux effectués*

# J'entreprends un projet de boisement

## Illustration

### SITUATION 1 - Propriétaire forestier exploitant agricole

	Surface (ha)	Densité	Nombre total de plants
Itinéraire 1 : 60 % Douglas - 40 % Pin Laricio de Corse	1,4187	3x2	1900

Surface totale (ha) 1,4187

Coût total TTC du reboisement 7 308,66 €

Coût TTC / ha 5 148,14 €

N°		Unité	PU	Qtité	Montant	Taux de TVA
			H.T. €		HT €	
Itinéraire 1						
<b>Travaux préparatoires à la plantation</b>						
1	Transfert pelle mécanique	forfait	280,00 €	1	280,00 €	20
	Mise en andains des rémanents	ha	900,00 €	1,4187	1 276,83 €	10
<b>Travaux de plantation (dispositif : 3 Douglas - 2 Pin Laric)</b>						
<b>Fourniture des plants</b>						
2	Fourniture de douglas - PME 901 - Cat A, 25/60	plant	0,65 €	1140	741,00 €	10
	Fourniture de pin laricio de Corse - PLO VG 001 à défaut PLO 901	plant	0,60 €	760	456,00 €	10
<b>Fourniture des protections anti-cervidés</b>						
3	Fourniture d'un répulsif chevreuil de type TRICO, 1 traitement fourniture = 0,10 cts / plant)	plant	0,10 €	1900	190,00 €	20
<b>Mises en place</b>						
4	Mise en place des plants à la houe forestière	plant	0,90 €	1900	1 710,00 €	10
	Application d'un répulsif chevreuil de type TRICO, L'application : 0,18 cts / plant	plant	0,28 €	1900	532,00 €	20
5	Travaux d'entretien annuel pendant 3 ans (380 € HT / ha / an x 3 ans)	ha	1 140,00 €	1,4187	1 617,32 €	10
					Total HT	6 523,15 €
					TVA 10 %	580,11 €
					TVA 20 %	200,40 €
					Total TTC	7 308,66 €

### SITUATION 2 - Propriétaire forestier sans statut d'exploitant agricole

	Surface (ha)	Densité	Nombre total de plants
Itinéraire 1 : 60 % Douglas - 40 % Pin Laricio de Corse	1,4187	3x2	1900

Surface totale (ha) 1,4187

Coût total TTC du reboisement 7 764,08 €

Coût TTC / ha 5 472,67 €

N°		Unité	PU	Qtité	Montant	Taux de TVA
			H.T. €		HT €	
Itinéraire 1						
<b>Travaux préparatoires à la plantation</b>						
1	Transfert pelle mécanique	forfait	280,00 €	1	280,00 €	20
	Mise en andains des rémanents	ha	900,00 €	1,4187	1 276,83 €	20
<b>Travaux de plantation (dispositif : 3 Douglas - 2 Pin Laric)</b>						
<b>Fourniture des plants</b>						
2	Fourniture de douglas - PME 901 - Cat A, 25/60	plant	0,65 €	1140	741,00 €	10
	Fourniture de pin laricio de Corse - PLO VG 001 à défaut PLO 901	plant	0,60 €	760	456,00 €	10
<b>Fourniture des protections anti-cervidés</b>						
3	Fourniture d'un répulsif chevreuil de type TRICO, 1 traitement fourniture = 0,10 cts / plant)	plant	0,10 €	1900	190,00 €	20
<b>Mises en place</b>						
4	Mise en place des plants à la houe forestière	plant	0,90 €	1900	1 710,00 €	20
	Application d'un répulsif chevreuil de type TRICO, L'application : 0,18 cts / plant	plant	0,28 €	1900	532,00 €	20
5	Travaux d'entretien annuel pendant 3 ans (380 € HT / ha / an x 3 ans)	ha	1 140,00 €	1,4187	1 617,32 €	20
					Total HT	6 523,15 €
					TVA 10 %	119,70 €
					TVA 20 %	1 121,23 €
					Total TTC	7 764,08 €

### SITUATION 1

Coût du boisement TTC inférieur de 460,41 €

Si propriétaire assujéti à la TVA, montant de la TVA déductible (ou crédit de TVA) sur sa déclaration annuelle 780,51 €

### SITUATION 2

Les taux réduits de TVA sur certains travaux ne sont pas applicables

Le propriétaire supporte la TVA sans récupération possible.

# Effectuer sa demande de création d'une entreprise agricole

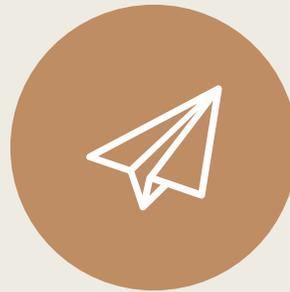
---

Je me connecte sur le portail e-procedures / Guichet unique : <https://procedures.inpi.fr/?/> et je crée mon entreprise Agricole

OU



**JE SOLLICITE L'ASSISTANCE  
DE MON EXPERT FORESTIER :**



- PAR MAIL :  
[contact@sylvaexpertise.fr](mailto:contact@sylvaexpertise.fr)



- PAR TÉLÉPHONE  
02 96 29 39 29

*Cette formalité n'engendre aucuns frais vis-à-vis de l'Administration.*